

Site Natura 2000 « Lac du Der » (FR2110002)



ZPS Lac du Der © J-P. FORMET

◆ Zone de protection spéciale (ZPS) ⇒ Directive Oiseaux

◆ Région : Grand Est

◆ Département :

- Haute-Marne :

Communes : *Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière, Rives Der-voises (Droyes)*

- Marne :

Communes : *Landricourt, Larzicourt, Arrigny, Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, Ecollemont, Giffaumont-Champaubert, Outines, Chatillon-sur-Broué.*

◆ Surface : 6536ha

Description du site

D'une capacité de 350 millions de m³ et d'une superficie de 4800 hectares d'eau, le lac du Der, appartenant à l'établissement public Seine Grands Lacs, est le plus grand barrage-réservoir de France. Créé au cœur de la région naturelle de la Champagne humide, région reposant principalement sur une marne argileuse (argile de Gault) fortement imperméable, en témoigne la présence historique de nombreux milieux aquatiques et humides (étangs, prairies humides, mares, etc.), le lac a pour fonctions premières la régulation des crues et le soutien d'étiage des rivières Marne, et Blaise dans une moindre mesure. L'eau est stockée de novembre à juin puis restituée (90% de l'eau stockée) de juillet à octobre. Le lac subit ainsi un marnage de 11 à 12 mètres.



En automne et en hiver, de vastes étendues de vasières, partiellement colonisées par une végétation pionnière, offre une source de nourriture et de quiétude importante pour une avifaune migratrice, et hivernante, riche et nombreuse. Au printemps et en été, l'eau inonde cette végétation pionnière et les roselières bordant le lac, devenant alors des sites de reproduction favorables à de nombreux espèces paludicoles.

Bien qu'essentiellement constitué par le barrage-réservoir, la ZPS comprend également, en périphérie, une diversité de milieux tels que prairies, haies, parcelles forestières et quelques champs cultivés.

Enjeux et usages du site

Dès sa mise en eau en 1974, le lac a été colonisé par une avifaune importante et diversifiée. Sa localisation sur un axe migratoire majeur pour de nombreuses espèces d'oiseau, en lien avec son fonctionnement (marnage de 12m), en sont les principales raisons. La présence de cette biodiversité remarquable a conduit à la création, dès 1978 de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage du lac du Der (RNCFS), devenue RNCFS du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny en 1995. Plus largement, l'importance de la Champagne Humide pour l'accueil des oiseaux d'eau a été reconnue en 1991 avec son inscription sur la liste des sites Ramsar.



Grues cendrées © J-P. FORMET

Plus de 300 espèces d'oiseaux sont observables sur cette ZPS, dont 79 inscrites à l'annexe I de la directive Oiseaux.

La quantité et la diversité des espèces migratrices (165) et hivernantes (97) fréquentant le lac lui confèrent une importance internationale. Pour plusieurs espèces, la ZPS peut accueillir plus de 1% de l'effectif total de la population considérée. C'est le cas notamment de la Grue cendrée (*Grus grus*), espèce emblématique qui contribue à la renommée du site.



Héron pourpré © J-P. FORMET

La ZPS présente également un enjeu pour la reproduction de nombreuses espèces (120), en particulier celles inféodées aux roselières et saulaies, dont plusieurs sont d'intérêt communautaire, tel que le Héron pourpré (*Ardea purpurea*), le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), ou encore la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*). Les milieux forestiers bordant le lac présentent également un enjeu pour des espèces comme le Milan noir (*Milvus migrans*).

Le lac joue un rôle socio-économique et récréatif majeur pour la région. En automne et en hiver (migration des Grues cendrées), le lac est haut lieu du tourisme ornithologique. En période estivale, ce plan d'eau offre de multiples activités liées au tourisme bleu (baignade, sports nautiques, pêche récréative, ...). Si elle n'est pas correctement canalisée, cette fréquentation touristique, parfois très importante, peut avoir des effets négatifs majeurs sur la biodiversité du site (dérangement de l'avifaune en période de reproduction et d'hivernage, dégradation d'habitats). En lien avec cette attractivité touristique, de nombreux projets de développement touristique peuvent voir le jour. Une attention particulière doit être portée afin que ceux-ci soient compatibles avec les enjeux Natura 2000 du site.

Le maintien de la mosaïque de milieux composant ce site (haies, prairies, roselières, milieux forestiers,...) nécessite la réalisation d'opérations d'entretien (fauche, pâturage, coupe d'arbres, broyage, etc.). Celles-ci doivent être menées selon une gestion conservatoire respectant les besoins biologiques des oiseaux.

Principales orientations de gestion

| Enjeux | Objectifs opérationnels | Exemples de mesures de gestion prévues au Document d'Objectifs |
|--|---|---|
| Maintenir ou améliorer les populations d'oiseaux d'intérêt communautaire et de leur habitat | Maintenir ou restaurer les prairies et haies, zones de gagnage des oiseaux s'alimentant dans les milieux ouverts | - Gestion extensive des prairies par la fauche ou le pâturage - Ouverture du milieu / Débroussaillage - Régulation des sangliers |
| | Maintenir les radeaux, zones de nidifications des Sternes pierregarin | - Entretien / restauration des radeaux à Sternes |
| | Maintenir les habitats pionniers sur les zones exondées | - Régulation des sangliers |
| | Conserver l'intégrité des saulaies inondées, zones de nidification des oiseaux paludicoles ; et des boisements alluviaux | - Préservation des saulaies inondées et des boisements alluviaux |
| | Maintenir ou restaurer les roselières, zones de nidification de l'avifaune paludicole | - Régulation des sangliers - Limitation du développement des ligneux dans les roselières - Maintien / Entretien des roselières |
| | Assurer une gestion sylvicole adaptée pour la conservation de l'avifaune forestière | - Maintien / Création d'îlots de sénescence - Maintien sur pieds des vieux arbres, arbres morts et arbres à cavités - Encourager les bonnes pratiques sylvicoles (Charte Natura 2000) |
| | Privilégier la quiétude dans les zones de gagnage et de nidification en périodes d'hivernage et de reproduction | - Maintien / Création de zones de quiétude |
| Assurer une communication et une sensibilisation auprès des acteurs locaux et du grand public | Privilégier la quiétude au sein des habitats accueillant des espèces en périodes de reproduction, de migration et d'hivernage | - Surveillance du territoire, notamment des zones de quiétude - Sensibilisation sur les zones de quiétude |
| | Informier et sensibiliser au patrimoine écologique du site | - Information des enjeux de conservation aux maîtres d'ouvrage et aux acteurs locaux - Outils de communication / Organisation de sorties |
| | Assurer le respect de la législation en vigueur sur le site | - Surveillance du territoire, notamment des zones de quiétude |

Pour plus d'informations

Cette fiche synthétise les principaux éléments du DOCOB téléchargeable à : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/lac-du-der-a17448.html>.

Contacts :

Office Français de la Biodiversité (Animateur Natura 2000) : resder@ofb.gouv.fr - 03 26 73 82 68

Direction Départementale des Territoires de la Marne : ddt-seepr@marne.gouv.fr

Sources d'informations : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000->

Soutiens financiers :



« Animation de 10 sites Natura 2000 » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le FEDER

